



# Etre adolescent et parent : Des liens familiaux à accompagner ?

## Grossesse et parentalité chez les adolescents

### Des responsabilités et des risques

#### QUELQUES CHIFFRES

- « En 2018, 759 000 bébés sont nés en France. Moins de 2 % d'entre eux ont une mère née après 1998 (de moins de 20 ans). Cette proportion est en légère baisse depuis une trentaine d'années après avoir fortement diminué dans les années 1970 et 1980, conséquence des lois autorisant la contraception médicalisée puis l'avortement. La part des naissances précoces en France est légèrement inférieure à la moyenne européenne. » Sylvain Papon (division Enquêtes et études démographiques, Insee)
- En France en 1975, l'âge moyen de la première maternité se situait à 26,1 ans. Aujourd'hui, il est à 30,9 ans.

#### Des risques médicaux peu élevés

Un risque minime de prématurité est perçu.

*« Celui-ci n'est pas dû au jeune âge des mères, mais seulement aux mauvaises conditions socio-économiques dans lesquelles vivent certaines d'entre elles, et qui ont le même impact chez les mères plus âgées... Sur le plan physiologique, une fille de 15 ans peut tolérer et mener à bien une grossesse sans plus de difficultés qu'une autre femme ».*

Pr Israël Nisand, gynécologue-obstétricien (CHU Strasbourg).

#### L'autorité parentale

**Article 371-1 du Code civil modifié  
par la loi n°2019-721 du 10 juillet 2019 - art.1**

*« L'autorité parentale est un ensemble de droits et de devoirs ayant pour finalité l'intérêt de l'enfant.*

*Elle appartient aux parents jusqu'à la majorité ou l'émancipation de l'enfant pour le protéger dans sa sécurité, sa santé et sa moralité, pour assurer son éducation et permettre son développement, dans le respect dû à sa personne.*

*L'autorité parentale s'exerce sans violences physiques ou psychologiques.*

*Les parents associent l'enfant aux décisions qui le concernent, selon son âge et son degré de maturité.»*

L'autorité parentale appartient aux père et mère. Aucune référence à l'âge des parents n'est mentionnée dans le code civil. Un mineur parent conserve donc l'autorité parentale sur son enfant mineur.

#### Des risques sociaux majeurs

**Rupture des liens, solitude et isolement** sont les risques majeurs qu'encourent ces adolescents, parfois rejetés de leur famille et de leurs amis. **Il est souvent difficile pour ces jeunes parents de gérer les nouvelles responsabilités liées à la naissance de leur bébé : responsabilités financières et éducatives essentiellement.** Ils doivent également être autonomes dans la gestion du quotidien et penser à leur avenir professionnel dans un contexte de fatigue physique et psychique intenses. Ils sont souvent partagés par le désir de répondre au mieux aux besoins de leur bébé et leur besoin de vivre leur adolescence sans toutes ces responsabilités si lourdes à porter. Ils sont peu soutenus par leurs pairs qui ne comprennent pas toujours leur choix de devenir parents si jeunes et peuvent être mis à l'écart des sorties et des groupes d'adolescents de leur âge.

La Maison des Liens Familiaux



Centre Ressources pour les familles et les partenaires

47, rue Archereau 75019 Paris. Tél : 01 42 00 43 25

[www.maisondesliensfamiliaux.fr](http://www.maisondesliensfamiliaux.fr)

[maisondesliensfamiliaux@olgaspitzer.asso.fr](mailto:maisondesliensfamiliaux@olgaspitzer.asso.fr)



# Etre adolescent et parent : Des liens familiaux à accompagner ?

## Grossesse et parentalité chez les adolescents

### Des responsabilités et des risques

#### BIBLIOGRAPHIE

Defer Sabine, Achim Julie, Ensink Karin et al., « Maternités adolescentes, stress parental et capacité de mentalisation : perspectives théoriques et cliniques », Devenir, 2019/2 (Vol. 31), p. 105-124.

<https://www.cairn.info/revue-devenir-2019-2-page-105.htm>

Sellenet Catherine, Portier-Le Cocq Fabienne, « Maternités adolescentes : le temps bousculé », La revue internationale de l'éducation familiale, 2013/1 (n° 33), p. 17-36.

<https://www.cairn.info/revue-la-revue-internationale-de-l-education-familiale-2013-1-page-17.htm>

Marchand Frédérique, « La paternité à l'adolescence : conquête d'un re-père ? », La lettre de l'enfance et de l'adolescence, 2013/1 (n° 88), p. 153-160.

<https://www.cairn.info/revue-lettre-de-l-enfance-et-de-l-adolescence-2013-1-page-153.htm>

Ferté-Marriaux Karine, « La construction de la parentalité à l'adolescence », Le Journal des psychologues, 2009/6 (n° 269).

<https://www.cairn.info/revue-le-journal-des-psychologues-2009-6-page-65.htm>

Diana DADOORIAN Grossesses adolescentes, Ramonville Sainte-Agne, Erès, 2010 132 p.

#### BIBLIOGRAPHIE

Francillon, F. (2011, mars). Maternités à l'adolescence en France, quelles réalités ? Communication présentée au Colloque organisé dans le cadre de la 3ème journée sur la santé des femmes. Palais du Luxembourg, Paris, France

[https://www.canal-u.tv/video/canal\\_u\\_medicine/3e-me\\_journee\\_sur\\_la\\_sante\\_des\\_femmes\\_2011\\_maternites\\_a\\_l\\_adolescence\\_en\\_france\\_quelles\\_realites.6710](https://www.canal-u.tv/video/canal_u_medicine/3e-me_journee_sur_la_sante_des_femmes_2011_maternites_a_l_adolescence_en_france_quelles_realites.6710)

Daguerre, A. et Native C. Les maternités précoces dans les pays développés : problèmes, dispositifs, enjeux politiques. CERVL – Institut d'Études Politiques de Bordeaux, Dossiers d'études n°53, Paris : CNAF.2004  
[https://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/dossier\\_etudes/dossier\\_53\\_-\\_meres\\_adolescentes.pdf](https://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/dossier_etudes/dossier_53_-_meres_adolescentes.pdf)

Denise Bédard et Carole Inkel. Paternité et adolescence Revue Service social Volume 37, numéro 1-2, 1988.

<https://www.erudit.org/fr/revues/ss/1988-v37-n1-2-ss3499/706390ar.pdf>

La Maison des Liens Familiaux



Centre Ressources pour les familles et les partenaires

47, rue Archereau 75019 Paris. Tél : 01 42 00 43 25

[www.maisondesliensfamiliaux.fr](http://www.maisondesliensfamiliaux.fr)

[maisondesliensfamiliaux@olgaspitzer.asso.fr](mailto:maisondesliensfamiliaux@olgaspitzer.asso.fr)